



COMMUNE D'ANNIVIERS

ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale d'Anniviers soumet à l'enquête publique les demandes présentées ci-après :

Délivrances d'autorisations d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que Mme Cauvel Florence, domiciliée à 3961 Zinal/Anniviers, lui a adressé une requête tendant à obtenir des autorisations d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements : Immeuble sis sur la parcelle N°10012, à Sorebois, 3961 Zinal

Propriétaire et employeur : Remontées mécaniques Grimentz-Zinal SA

Enseigne : Restaurant d'altitude de « Sorebois »

Prestations : offre à titre commercial d'hébergement et de mets et/ou boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place.

Heures d'ouverture et de fermeture : de 06h00 à 24h00

Début de l'activité : 15 décembre 2021

* * * * *

Locaux et emplacements : Immeuble sis sur la parcelle N° 20A, à Sorebois, 3961 Zinal

Propriétaire et employeur : Remontées mécaniques Grimentz-Zinal SA

Enseigne : « Bar-à-pente »

Prestations : Offre à titre commercial de mets et/ou boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à emporter

Heures d'ouverture et de fermeture : de 06h00 à 24h00

Début de l'activité : 15 décembre 2021

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 8 novembre 2021.

Anniviers, le 8 octobre 2021

Administration communale d'Anniviers